

Consolidated Framework for Implementation Research 2.0 – Version française

I. DOMAINE DE L'INNOVATION	
Innovation : La « chose » implantée, par exemple un nouveau traitement clinique, un programme éducatif ou un service municipal.	
Nom du construit	Définition du construit. Le degré auquel :
A. Source de l'innovation	Le groupe qui a développé l'innovation ou soutenu son utilisation est réputé, crédible et/ou digne de confiance.
B. Résultats probants de l'innovation	L'innovation dispose de résultats probants soutenant son efficacité.
C. Avantage relatif de l'innovation	L'innovation est meilleure que les autres innovations disponibles ou que la pratique actuelle.
D. Adaptabilité de l'innovation	L'innovation peut être modifiée, adaptée ou réadaptée au contexte ou aux besoins locaux.
E. Possibilité de tester l'innovation	L'innovation peut être testée ou pilotée à petite échelle, puis ne pas être mise en place.
F. Complexité de l'innovation	L'innovation est complexe, ce qui peut se refléter par l'ampleur et/ou la nature et le nombre de connexions et d'étapes.
G. La conception de l'innovation	L'innovation est bien conçue et présentée, y compris la manière dont elle est assemblée, regroupée et présentée.
H. Coût de l'innovation	Les coûts d'achat et de fonctionnement de l'innovation sont abordables.

II. DOMAINE DU CONTEXTE EXTERNE	
Contexte externe : le cadre dans lequel le contexte interne existe, par exemple, le système hospitalier, l'établissement scolaire, l'État. Il peut exister plusieurs contextes externes et/ou plusieurs niveaux au sein du contexte externe (par exemple, communauté, système, État).	
Nom du construit	Définition du construit. Le degré auquel :
A. Événements critiques	Des événements majeurs et/ou imprévus interrompent l'implantation et/ou la prestation de l'innovation.
B. Valeurs et croyances du contexte	Les valeurs socioculturelles et les croyances encouragent le contexte externe à soutenir l'implantation et/ou la prestation de l'innovation.
C. Conditions locales	Les conditions économiques, environnementales, politiques et/ou technologiques permettent au contexte externe de soutenir l'implantation et/ou la prestation de l'innovation.
D. Partenariat et connexions	Le contexte interne est en réseau avec des entités externes, par exemple les partenaires de soins, les universités, et les organisations professionnelles.

E. Politiques et lois	La législation, les règlements, les directives et recommandations de groupes professionnels ou les normes d'accréditation soutiennent l'implantation et/ou la prestation de l'innovation.
F. Financement	Des fonds provenant d'entités externes (par exemple, des subventions, des remboursements) sont disponibles pour l'implantation et/ou la prestation de l'innovation.
G. Pression externe	Des pressions externes déterminent l'implantation et/ou la prestation de l'innovation.
1. Pression de la société	Les campagnes dans les médias de masse, les groupes de défense, les mouvements sociaux ou les protestations stimulent l'implantation et/ou la prestation de l'innovation.
2. Pression du marché	La concurrence avec et/ou l'imitation d'institutions homologues stimulent l'implantation et/ou la prestation de l'innovation.
3. Pression liée à la mesure de la performance	Les mesures de qualité ou le benchmarking ou les objectifs établis déterminent l'implantation et/ou la prestation de l'innovation.

III. DOMAINE DU CONTEXTE INTERNE

Contexte interne : Le contexte dans lequel l'innovation est implantée, par exemple, un hôpital, une école, une ville. Il peut y avoir plusieurs contextes internes et/ou plusieurs niveaux au sein du contexte interne, par exemple, une unité, une classe, une équipe.

Nom du construit	Définition du construit. Le degré auquel :
<i>Note :</i>	<i>Les construits de A-D existent dans le contexte interne indépendamment de l'implantation et/ou de la prestation de l'innovation, c'est-à-dire qu'il s'agit de caractéristiques générales persistantes du contexte interne.</i>
A. Caractéristiques structurelles	Les composantes de l'environnement soutiennent la performance fonctionnelle du contexte interne.
1. Environnement physique	L'agencement et la configuration de l'espace et d'autres caractéristiques matérielles soutiennent la performance fonctionnelle du contexte interne.
2. Technologies de l'information	Les systèmes technologiques de télécommunication, de documentation électronique, de stockage, de gestion, de rapport et d'analyse des données soutiennent les performances fonctionnelles du contexte interne.
3. Environnement de travail	L'organisation des tâches et des responsabilités parmi les individus et les équipes et entre eux, ainsi que les niveaux généraux de dotation en personnel, soutiennent la performance fonctionnelle du contexte interne.

B. Réseaux relationnels	Il existe des relations de grande qualité, formelles et informelles, des réseaux et des équipes à l'intérieur et au-delà du contexte interne (par exemple, structurelles, professionnelles).
C. Communication	Il existe des pratiques de partage d'informations de grande qualité, formelles et informelles, à l'intérieur et au-delà du contexte interne (par exemple structurelles, professionnelles).
D. Culture	Il y a des valeurs, des croyances et des normes partagées dans le contexte interne. (Note = Utilisez ce construit pour les thèmes liés à la culture qui ne sont pas inclus dans les sous-construits ci-dessous.)
1. Centrée sur l'égalité	Il y a des valeurs, des croyances et des normes communes sur valeur intrinsèque égale à tous les êtres humains.
2. Centrée sur le bénéficiaire	Il existe des valeurs, des croyances et des normes communes sur les soins, le soutien et la prise en compte des besoins et du bien-être des bénéficiaires.
3. Centrée sur le prestataire	Il y a des valeurs, des croyances et des normes communes sur les soins, le soutien et la prise en compte des besoins et du bien-être des prestataires.
4. Centrée sur l'apprentissage	Il y a des valeurs, des croyances et des normes communes sur la sécurité psychologique, l'amélioration continue et de l'utilisation des données pour orienter la pratique.
<i>Note :</i> Les construits de E à K sont spécifiques à l'implantation et/ou à la prestation de l'innovation.	
E. Pression en faveur du changement	La situation actuelle est intolérable et doit changer.
F. Compatibilité	L'innovation s'intègre aux flux de travail, aux systèmes et aux processus.
G. Priorité relative	L'implantation et la prestation de l'innovation sont importantes par rapport à d'autres initiatives/projets.
H. Incitatives	Des incitations tangibles et/ou intangibles, sous forme de récompenses et/ou de dissuasions et punitions favorisent l'implantation et la prestation de l'innovation.
I. Cohérence de la mission	L'implantation et la prestation de l'innovation correspondent aux engagements fondamentaux, à l'objectif principal ou aux buts fixés dans le contexte interne.
J. Disponibilité des ressources	Les ressources sont disponibles pour l'implantation et la prestation de l'innovation. (Note : Utilisez cette structure pour aborder les thèmes liés aux ressources disponibles qui ne sont pas inclus dans les sous-construits ci-dessous.)
1. Financement	Des financements sont disponibles pour l'implantation et la prestation de l'innovation.
2. Environnement physique	Il y a de l'espace physique est disponible pour l'implantation et la réalisation de l'innovation.

3. Matériel et équipement	Du matériel et des équipements sont disponibles pour l'implantation et la prestation de l'innovation.
K. Accès aux connaissances et à l'information	Un encadrement et/ou une formation sont accessibles pour l'implantation et la prestation de l'innovation.

IV. DOMAINE DES INDIVIDUS

Les rôles et les caractéristiques des personnes/ des individus.

RÔLES DES INDIVIDUS

Nom du construit	Définition du construit. Le degré auquel :
A. Dirigeants de haut niveau	Les personnes ayant un haut niveau d'autorité, y compris les décideurs clés, les leaders/dirigeants exécutifs ou les directeurs.
B. Dirigeants de niveau intermédiaire	Les personnes ayant un niveau d'autorité intermédiaire, comprenant les dirigeants supervisés par un dirigeant de haut niveau et qui supervisent d'autres personnes.
C. Leaders d'opinion	Individus exerçant une influence informelle sur les attitudes et les comportements des autres.
D. Facilitateurs de l'implantation	Individus ayant une expertise en la matière qui aident, encadrent ou soutiennent l'implantation.
E. Responsables de l'implantation	Individus qui mènent les actions pour implanter l'innovation.
F. Membres de l'équipe d'implantation	Individus qui collaborent avec les responsables de l'implantation et les appuient pour implanter l'innovation, incluant idéalement des prestataires et des bénéficiaires de l'innovation.
G. Autre soutien à l'implantation	Les personnes qui soutiennent les responsables de l'implantation et/ou les membres de l'équipe d'implantation pour implanter l'innovation.
H. Prestataires de l'innovation	Les personnes qui dispensent directement ou indirectement l'innovation.
I. Bénéficiaires de l'innovation	Les personnes qui bénéficient directement ou indirectement de l'innovation.

CARACTÉRISTIQUES DES INDIVIDUS

Nom du construit	Définition du construit. Le degré auquel :
A. Besoins	Le ou les individu(s) présentent des déficits liés à la survie, au bien-être ou à l'épanouissement personnel, qui seront comblés par l'implantation et/ou la prestation de l'innovation.
B. Capacité	Le ou les individu(s) ont des compétences interpersonnelles, des connaissances et des aptitudes pour remplir leur rôle.
C. Opportunité	Le ou les individu(s) ont la disponibilité, l'étendue de pratique et le pouvoir de remplir leur rôle.
D. Motivation	Le ou les individu(s) s'engagent à remplir leur rôle.

IV. DOMAINE DU PROCESSUS D'IMPLANTATION	
Processus d'implantation : Les activités et les stratégies utilisées pour implanter l'innovation.	
Nom du construit	Définition du construit.
A. Faire équipe	Se rassembler intentionnellement pour coordonner et collaborer sur des tâches interconnectées afin d'implanter l'innovation
B. Évaluation des besoins	Collecter des informations sur les priorités, les préférences et les besoins des personnes. (Note : Utilisez ce construit pour aborder les thèmes liés à l'évaluation des besoins qui ne sont pas inclus dans les sous- construits ci-dessous.)
1. Prestataires de l'innovation	Collecter des informations sur les priorités, les préférences et les besoins des prestataires pour guider l'implantation et la prestation de l'innovation
2. Bénéficiaires de l'innovation	Collecter des informations sur les priorités, les préférences et les besoins des bénéficiaires pour guider l'implantation et la prestation de l'innovation.
C. Évaluation du contexte	Collecter des informations pour identifier et évaluer les obstacles et les facilitateurs à l'implantation et à la prestation de l'innovation
D. Planification	Identifier les rôles et les responsabilités, décrire les étapes et les jalons spécifiques, et définir à l'avance les objectifs et les mesures du succès de l'implantation.
E. Adaptation des stratégies	Choisir et mettre en place les stratégies d'implantation pour éliminer les obstacles, tirer parti des facilitateurs et s'adapter au contexte.
F. Engagement	Attirer et encourager la participation à l'implantation et/ou à la prestation de l'innovation.
1. Prestataires de l'innovation	Attirer et encourager les prestataires à faire partie de l'équipe de d'implantation et/ou à dispenser l'innovation.
2. Bénéficiaires de l'innovation	Attirer et encourager les bénéficiaires à faire partie de l'équipe d'implantation et/ou à participer à l'innovation
G. Réalisation	Implanter par petites étapes, tests ou cycles de changement pour tester et optimiser progressivement la prestation de l'innovation.
H. Réflexion et évaluation	Collecter et analyser des données quantitatives et qualitatives concernant l'accomplissement de l'implantation. (Note : Utilisez ce construit pour aborder les thèmes liés à la réflexion et l'évaluation qui ne sont pas inclus dans les sous- construits ci-dessous.)
1. Implantation	Collecter et analyser des données quantitatives et qualitatives concernant l'accomplissement de l'implantation
2. Innovation	Collecter et analyser des données quantitatives et qualitatives concernant l'aboutissement de l'innovation

I. Adaptation	Modifier l'innovation et/ou le contexte interne pour une adaptation et une intégration optimale dans les processus de travail.
---------------	--